

Discours de Monsieur Alain Tarlier



Mesdames, Messieurs,

Le vote du budget dans une assemblée comme la nôtre est un moment clé. C'est la traduction, dans les faits de notre projet politique de mandat.

Le budget, bâti par Alain COSTE, et qu'il va vous présenter s'articule selon la nouvelle organisation que nous avons tenu à mettre en place dans notre assemblée, je veux parler bien évidemment de la structuration en 9 pôles. Ce budget ne tient pas compte des résultats de l'audit financier qui nous sera rendu à la fin de ce mois. Ce budget se décline autour de trois idées fortes.

Trois idées fortes, qui manifestent, en ce début de mandat, nos priorités :

- renforcer la politique de développement économique,
- amplifier la politique sociale,
- et intensifier l'action culturelle.

Trois idées fortes, qui manifestent, en ce début de mandat, nos priorités

Trois idées fortes, que nous allons devoir mettre en œuvre malgré les contraintes issues d'une part de la réforme de la Taxe Professionnelle et d'autre part de dotations de

l'État qui ne suivent pas l'évolution de l'inflation. Un climat d'incertitude, donc, dans lequel nous faisons le choix d'une double maîtrise, Maîtrise de la pression fiscale d'abord, Maîtrise ensuite de nos dépenses.

Et, concernant ces dernières, nous avons fait le choix, dès notre arrivée, d'abandonner la construction

du nouveau siège de l'agglomération et du CIAS à Prat Mary car il devait coûter près de 15 millions d'Euros, et participait inéluctablement à la désertification du centre ville de Carcassonne. Nous recherchons donc un autre site, tant il est vrai que nos locaux actuels sont trop étroits et peu fonctionnels.

S'agissant du développement économique, cœur de notre projet, René ESCOURROU a d'ores et déjà lancé le syndicat mixte de Béragne. En sa qualité de 1^{er} Vice-Président, il a la charge d'animer et de piloter les études d'aménagement du site de Béragne. Le CFA y sera transféré, un pôle commercial y verra le jour. Nous voulons réfléchir à l'aménagement de cette zone Est de Carcassonne de Béragne vers la Cavayère puis vers l'Arboretum jusque'à la Cité.

En même temps, nous menons une réflexion d'ensemble sur la spécialisation de nos zones, comme à Béragne centrée sur le tourisme et les métiers en relation avec lui.

En matière culturelle, Jean-Marie MERCADAL a en charge l'ensemble des dossiers, de la Médiathèque au Conservatoire. Il a également en charge la Cavayère.

... renforcer l'attractivité culturelle du centre ville en y implantant un nouvel équipement culturel de première importance, la médiathèque

Vous le savez, nous avons poursuivi la démarche engagée sur le Conservatoire, en apportant quelques améliorations, notamment la création d'une section arts visuels (photo, cinéma...). Il sera implanté sur le site de Prat Mary. Son parvis s'ouvrira désormais sur un grand parc urbain dédié à l'art. Ce sera une première pierre à la requalification de cette entrée de ville, par le sud, par la route

de Limoux. La médiathèque ne se fera pas sur le site prévu initialement, celui de Prat Mary, nous la voulons au cœur de la ville. Nous étudions sérieusement la possibilité d'acquérir les anciens bâtiments d'EDF au bord de l'Aude. Certains ont voulu nous faire croire qu'un autre choix était inéluctable, sans avoir seulement recherché d'autres possibilités en centre ville.

Nous rencontrerons prochainement Madame Le Préfet et la direction d'EDF pour accélérer les choses. Nous comprenons la volonté de la représentante de l'État de rassembler les services centraux de l'État dans de nouveaux locaux et l'aiderons pour réaliser ce rassemblement.

Mais de son côté, elle ne peut que comprendre la volonté des nouveaux élus que nous sommes de renforcer l'attractivité culturelle du centre ville en y implantant un nouvel équipement culturel de première importance, la médiathèque et ce à deux pas du Musée des beaux arts, enlaçant en quelque sorte le square Gambetta.

Désengorger les rocades, mieux organiser les déplacements de nos concitoyens, revoir les parcours et les fréquences des trajets

Concernant les transports, Christian RAYNAUD, Maire de Villemoustaussou, se penche sur la mise en place du schéma directeur des déplacements. Notre agglomération doit mieux se positionner sur la question des déplacements urbains. Il est nécessaire de réfléchir à la mise en place de

parkings relais afin de faciliter les déplacements et de sortir la voiture du centre ville. Désengorger les rocades, mieux organiser les déplacements de nos concitoyens, revoir les parcours et les fréquences des trajets seront les lignes fortes de ce schéma qui sera mis en place.

Parallèlement à ce travail, le chantier des transports gratuits est lancé. Nous étudions les incidences fiscales et financières afin que le plus vite possible, dans le cadre d'une démarche globale, la promesse carcassonnaise faite durant la campagne électorale des élections municipales soit tenue.

Enfin, la Commission Accessibilité s'est réunie pour la première fois en cinq années ! Principalement axée sur la question de l'accessibilité des personnes en situation de handicap dans les transports, c'est Frédérique GALBEZ qui mène cet important travail en concertation avec les associations.

Nous avons voulu inscrire, dès notre arrivée, la question du logement dans nos priorités essentielles. Thierry MASCARAQUE, Maire de Rouffiac, et Bernard CALVET, Maire de Leuc, co-animateur du Pôle Habitat social ont en charge cet important dossier. Cette compétence a été transférée le 1^{er} Avril 2009. Force est

Nous avons voulu inscrire, dès notre arrivée, la question du logement dans nos priorités essentielles

de constater que dans les deux mois suivant notre arrivée en responsabilité, nous avons fait plus que nos prédécesseurs depuis mars 2008. Qu'il fût à la ville ou à l'Agglo, ce dossier avait subi un ralentissement qui à terme, aurait pu être préjudiciable. Nous avons en 6 semaines sauvé les crédits ANRU en retravaillant l'implantation des logements dits hors site, et ce afin de dédensifier la localisation de ce type de logement. Certes, tout n'est pas parfait, mais l'État nous a imposé de trouver des solutions sur le territoire de la ville de Carcassonne, où le foncier disponible se fait rare, et je veux remercier le Maire de Carcassonne, Jean-Claude PEREZ pour son aide précieuse sur ce dossier.

Nous avons ensuite mis en place une coordination des services de l'Agglomération et de la Ville, avec Tamara RIVEL et Michel CORNUET, afin que les espaces publics (voiries, jardins, trottoirs...) de certains quartiers ne soient plus laissés à l'abandon. Pendant 25 ans, on a méprisé les habitants de la Conte, Ozanam, et du Viguier. On ne voulait ni voir, ni savoir dans quelles

Nous conforterons nos actions s'agissant des subventions pour la construction de logements sociaux

conditions vivaient nos concitoyens dans ces quartiers. Je souhaite que rapidement, les améliorations soient visibles par tous. Nous conforterons nos actions s'agissant des subventions pour la construction de logements sociaux. Autre point important sur ces dossiers, notre politique au travers du PIG (Programme d'Intérêt Général) et du PLH (Programme Local de l'Habitat) pour la mise aux normes de certains logements, la réhabilitation des cœurs de villages, la rénovation de bâtiments et ce avec le concours de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat). Et je veux

remercier Bernard CALVET de ces actions pour lesquelles nous augmentons de près de 10 % notre intervention.

Autre dossier majeur, la question de l'eau, je veux remercier Roland COMBETTES, Maire de Roullens, de sa disponibilité et du sérieux avec lequel il avance patiemment. Vous le constatez à chacune de nos discussions, le sujet est sensible. Aussi, aujourd'hui vous ne voterez pas les budgets annexes de l'eau et de l'assainissement. Nous aurions dû le faire avant le 31 décembre, mais à ce jour il n'y a plus d'urgence. Aussi je vous proposerai de procéder à ces votes au conseil de juin. J'ai souhaité que nous prenions le temps, pour décider en se respectant les uns, les autres, ici en intégrant tous les avis et toutes les situations communales, une par une. Cette compé-

... il n'y aura pas de politique communautaire efficace en la matière, si nos propositions ne sont ni justes, ni solidaires

tence, comme d'autres, a été mal préparée, mal négociée, et nous héritons d'un dossier traité, jusqu'à ce jour, avec une invraisemblable légèreté. Nous travaillons, en ce qui nous concerne, dans la transparence, nous recherchons l'unanimité ou à défaut le consensus le plus large. Car il n'y aura pas de politique communautaire efficace en

la matière, si nos propositions ne sont ni justes, ni solidaires. Je ne veux pas, bien sûr, réduire le rôle de Roland COMBETTES à ce seul sujet mais il est majeur, c'est vrai, pour notre territoire et son avenir. Le schéma de cohérence territorial, le document d'aménagement commercial sont d'autres dossiers importants dont il a la charge.

Enfin pour conclure sur ce chapitre, concernant la question de l'eau et de l'assainissement, je vous indique que nous avons lancé un marché de conseil juridique afin d'analyser l'ensemble des contrats communaux. Nous souhaitons ainsi pouvoir envisager de renégocier le prix de l'eau, de le rendre plus cohérent sur l'ensemble du territoire, jusqu'à la mise en place d'un tarif unique. Pour y arriver aucune piste ne sera écartée, et surtout pas le passage en régie communautaire.

Pour rester dans l'aspect environnemental qui nous occupe, je vous indique qu'avec Alain CASELLAS, Maire de Palaja, et Michel CORNUET, adjoint au Maire de Carcassonne, nous menons une réflexion sur le traitement des ordures ménagères et notamment sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Nous avons un peu de temps, sur ce sujet nous y reviendrons donc en octobre prochain.

... nous voulons que l'ensemble de nos interventions vers nos concitoyens les plus fragiles soient cohérentes et coordonnées

voulons que l'ensemble de nos interventions vers nos concitoyens les plus fragiles soient cohérentes et coordonnées. De l'insertion par l'économie, à l'accompagnement des personnes âgées au travers du maintien à domicile, voici des missions qui constituent le dernier rempart avant la désocialisation, ou la première marche vers la sortie du tunnel, c'est selon l'issue des politiques que nous mènerons.

Enfin la gouvernance et notamment les ressources humaines... constituent un énorme chantier.

Imaginez, à notre arrivée pas de règlement intérieur, pas de guide d'accueil des nouveaux agents, aucun plan

Je veux conclure en vous indiquant qu'au mois de juin vous serez amenés à vous prononcer sur une nouvelle définition de l'intérêt communautaire.

vous serez amenés à vous prononcer sur une nouvelle définition de l'intérêt communautaire. Nous allons

Concernant les affaires sociales, Daniel ICHE s'est investi pleinement dans ce dossier majeur. Que ce soit à travers le GIP (Groupement d'intérêt Public), la MLI (Mission Locale d'Insertion), le PLIE (Plans Local pour l'Insertion et l'Emploi) et bien sur le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale), nous

de formation. Pour palier à ces manques, je veux saluer le travail de Régis TRILLES. Aussi, la dernière Commission Technique Paritaire a pu débattre de ces questions essentielles pour le bon fonctionnement de nos services et le bien être de nos agents.

Je veux conclure en vous indiquant qu'au mois de juin

vous proposer de nous élargir à de nouveaux domaines d'interventions :

Premièrement renforcer nos actions en soutien à la viticulture.

Deuxièmement intervenir sur la question du tourisme afin d'en intégrer tous les bienfaits pour le développement économique de notre territoire.

Troisièmement renforcer nos missions culturelles en intervenant de manière plus claire sur les manifestations d'intérêt intercommunal. Je pense au festival Convivencia sur le Canal du Midi, je pense également à Total Festum, manifestation occitane d'ampleur voulu par la Région à Carcassonne, pour la première fois.

Et si sur ces deux derniers points (tourisme et culture), l'expérience de notre action est cohérente, nous pourrions alors envisager de transférer ces deux compétences. Mais je vous rassure, la transparence et le temps de réflexion seront au cœur de la méthode employée, comme nous le faisons depuis six mois, je crois.

Grandir parce que notre mission est de mettre en œuvre au cœur de ce département une politique de développement du territoire cohérente et dynamique

Je ne perds pas de vue, évidemment, la question de l'élargissement. Mais grandir pour quoi faire ? Grandir parce que notre mission est de mettre en œuvre au cœur de ce département une politique de développement du territoire cohérente et dynamique.

Pour être attractif, il nous faut convaincre que nous sommes le territoire pertinent

de regroupement, et non un ogre affamé et méprisant, nous devons démontrer que nous sommes une chance, un moteur pour ce territoire. Alors, oui nous devons consolider avant d'élargir. C'est à cette mission supplémentaire, à côté du développement dynamique de notre agglomération que je vous invite.

Monsieur COSTE, je vous cède la parole pour nous présenter ce budget que vous avez préparé avec sérieux et rigueur.

Alain Tarlier

Président de la Communauté d'Agglomération du Carcassonnais